

Edito

Ça y est, c'est lancé ! La DGFIP a imposé sa réforme en s'occupant d'abord des structures (CSI-DIT) et en repoussant à plus tard le débat sur les missions ! Qu'à cela ne tienne, la CGT s'emploie, d'ores et déjà, à lui rappeler que l'informatique est un tout : des missions qu'on souhaite conserver et développer, avec des personnels formés et qualifiés et dans des structures pérennes. La première tournée de notre nouveau DISI a

été l'occasion de lui présenter des revendications et de lui demander des réponses. Si l'on conçoit bien qu'il ne peut d'ores et déjà répondre nous serons attentifs aux suites qui seront apportées. Dans ce numéro nous vous retraçons les différentes initiatives et rencontres qui se sont tenues récemment dans les 4 établissements de la future DISI Sud-Ouest.

Contacts CGT - DISI Sud-Ouest

CSI Bordeaux : Vincent DEUDON	05.56.24.85.80
Geneviève BOURREL	05.56.24.80.37
CSI Poitiers : Nadège ALBERT	05.49.44.82.50
Béatrice BOISSON	05.49.44.82.50
DIT Bordeaux : Richard BORDONNEAU	05.56.90.78.13
Louis RUMEAU	05.56.90.76.78
DIT Toulouse : Louis-Michel HERRERO	05.61.26.58.27
Dominique PACE	05.61.26.58.33

CSI – Bordeaux :

Rencontre DISI – Organisations syndicales du 19-05-11

Le Directeur a souligné le très bon accueil qu'il a reçu dans chaque établissement. Il a précisé qu'il ne créera pas la DISI aux forceps, qu'il est pour la transparence. Il a vanté rapidement les avantages de la DISI (reconnaissance des qualifications, valorisation des métiers, possibilité de diminuer l'externalisation, seulement 9 interlocuteurs pour la Direction générale).

Un organigramme de la DISI est en cours d'élaboration, il devrait être communiqué prochainement.

La DISI est constituée de 22 personnes autour de 2 pôles :

- **Pôle RHRB** : 1IP, 8 agents issus du CSI33, 9 agents issus du CSI86 (ces agents resteront à Poitiers et au fur et à mesure de la libération des postes, les emplois seront créés à Bordeaux).

- **Pôle pilotage&expertise** : 1 DIR, 2 agents de la filière GP (1A, 1B) récemment recrutés.

La DISI est installée au 18ème étage de la Cité Administrative, tour B. Des travaux (3 cloisons et 5 ou 6 portes) vont être effectués. L'installation se fera le 1er septembre. Fin 2012/2013 la DISI devra déménager dans les Algeco pour cause de désamiantage. Dès le 1er janvier 2011, elle aura un budget indépendant. Le Directeur de la DISI présentera sa réponse à sa lettre de mission à V. Biet-Charreton et P. Rambal le 20 juin.

La CGT est intervenue sur plusieurs points :

- Quelles missions pour le correspondant RHRB des ESI ?

La Direction liste les différentes tâches dévolues à cet agent, rien n'est encore arrêté (conseiller formation, retraite, mutation, concours, agora pointage ...). A terme il y aura un correspondant dans chaque ESI.

- Quels moyens pour faire fonctionner les instances paritaires ? Demande d'un local assez spacieux à la DISI. Possibilité d'utiliser le système de Visio conférence.

Nous avons parlé de la possibilité de faire des réunions dans les divers ESI. Nous avons évoqué les difficultés que nous allons rencontrer (quelles facilités pour exercer nos mandats).

- La CGT a demandé que les travaux de la DISI (plans) soient présentés au prochain CHS, même si nous ne sommes pas encore dans la configuration DISI.

- La CGT a fait remarquer qu'en plus de la création de la DISI, les agents étaient préoccupés par les multiples réorganisations touchant le CSI (changement de chef de service pour l'ADO, déménagement pour RHB, réorganisation pour plateaux techniques...).

Il est difficile encore aujourd'hui de bien cerner le rôle et le pouvoir décisionnel des différents directeurs (ESI et DISI) sur les nombreux sujets qui nous préoccupent. Ce flou ne facilite pas un dialogue social constructif et de qualité.

DIT de Bordeaux – Visite du DISI le 5.05.2011

Le nouveau DISI faisait un retour aux sources en revenant au DIT dont il en avait été le chef et qu'il avait quitté fin 1996. Il était accompagné de son adjoint chargé du pôle pilotage&expertise. Après avoir rencontré les cadres A du DIT, il a fait le tour des services et a pu ainsi s'entretenir avec les personnels.

Visiblement le discours était rôdé, se voulant rassurant. Pas question de brusquer les choses, la DISI « on la créera ensemble » et elle sera un point d'appui pour l'avenir de nos services.

Pas question pour le nouveau Directeur de se substituer aux chefs des établissements qui gardent leur domaine de compétence et leurs prérogatives.

Certes, mais on peut supposer que les choses vont changer progressivement car sinon pourquoi avoir créé des DISI ?

Comme dans les autres établissements cette visite a plus été une première prise de contact avec les personnels et n'a pas permis de répondre aux inquiétudes et attentes.

Pour ce qui est du DIT de Bordeaux, en résumé elles sont les suivantes :

- **Quelle localisation future du DIT** (actuellement en plein centre de Bordeaux mais occupant le 1er étage de la DRFiP) ? Même si le DISI a répondu que cela ne faisait pas partie de sa feuille de route on se doute que le sujet va vite être d'actualité.

- **Le DIT est « fléché » développement, mais quelle garantie a t-on de la pérennité de la mission.** Y aura t-il toujours des projets confiés au DIT ? Cette activité pourra t-elle absorber tous les autres personnels du DIT qui vont perdre leurs missions ?

- **L'assistance fusionnée s'annonce difficile** que ce soit à la CID (SAU + CMI) ou à la SIL (CTR/CMIBR + EID). Quelles mesures concrètes seront prises pour maintenir une assistance de proximité tout en garantissant les missions et les conditions de travail des collègues concernés ?

- **Quel avenir pour les personnels des applications exploitées au DIT dont certaines sont en voie de disparition ?**

Malgré les propos rassurant du DISI toutes ces questions sont restées sans réponse.

CSI de Poitiers – Rencontre DISI / Syndicats le 23 mai 2011

Trois représentants de la CGT ont participé à cette rencontre qui a duré 1h30.

Les personnels du CSI de Poitiers sont inquiets et se posent de nombreuses questions quant à la mise en place de la DISI notamment sur l'avenir des emplois et des missions.

M. PEYRE s'est présenté et a décrit la DISI. Il ne veut pas se substituer aux chefs d'établissements des ESI. La DISI se fera ensemble et dans la transparence (les sujets et les préoccupations sont différents dans chaque centre). Il faut que ce soit dans l'intérêt de tous. Son objectif est de rassurer tout le monde.

Suite à la visite des 4 établissements et avec l'aide des 4 chefs, il fera un état des lieux avec les points faibles, les points forts, les inquiétudes... Une réunion est prévue le 15 juin, à Bordeaux, pour une explication de la mise en place de la DISI, aux 4 directeurs. En septembre, il fera la tournée des 4 établissements, pour expliquer cette mise en place.

MISSIONS ADMINISTRATIVES :

Service RH :

- L' inquiétude est très forte sur le devenir des missions de ce service ainsi que sur la suppression des emplois. A terme, quelles missions resteront au CSI (RH de proximité) et avec quel effectif ?

Après 3 semaines d'installation, il ne sait pas encore tout. Il veut faire un équilibrage au fur et à mesure des départs, à voir avec les conseillers RH. Il cherchera à ajuster la charge. On verra au fil de l'eau. On ne s'interdit rien, toutes les idées sont bonnes à prendre. Se revoir vers septembre pour faire un point.

- Le CSI de Poitiers compte environ 180 agents , c'est en terme d'effectif un « gros » établissement. *Cela ne changera rien à ce qui est prévu.*

- Sur les autres missions administratives (budget / logistique) quel impact aura la mise en place de la DISI? *A voir au fil de l'eau.*

MISSIONS TECHNIQUES :

Service Edition / Finition :

Inquiétude des agents sur l'avenir de la mission : les machines arrivent en fin de vie, les NIPSON devaient être remplacées, qu'en est-il?

Les NIPSON sont conservées jusqu'à fin 2012 avec une maintenance garantie d'un an. Les prochaines machines seraient garanties 7 ans. Il a été réaffirmé haut et fort que l'eifi ne fermera pas.

Suite page 4

DIT – Toulouse :

Rencontre DISI – Organisations syndicales du 16-05-11

Durant une heure trente les OS ont échangé avec le DISI de manière informelle sur la base du Cahier Revendicatif élaboré par les personnels du DIT. Il a donc écouté, rassuré et apportera des réponses à nos inquiétudes quand il aura fait une sorte d'état des lieux. Il revient sur Toulouse le 30/05 et recevra officiellement les syndicats.

DIT Toulouse - Cahier Revendicatif Sphère Informatique

Suite à la mise en place des DISI, les personnels réunis en Heures Mensuelles d'Information le jeudi 7 avril invitent les collègues du DI Toulouse, les CSMI et GSM de la Haute-Garonne à lister leurs revendications pour rencontrer la Direction.

Gestion des personnels :

=> **Emplois** : Définitions des activités cibles et du volume des équipes

=> **Qualifications** (reconnaissance et plan de qualification et harmonisation par le haut)

- Personnels n'ayant pas la qualification de PAU : Ces personnes ont le grade de AAP1 avec la qualification de dactylocodeuse (examen) et perçoivent la prime informatique. Ces personnes sont actuellement détachées au SAU pour le décroché téléphonique et diverses missions; se pose donc la question de leur devenir ?

- A quelle date les primes TAI seront-elles versées aux CMI GSM titulaires de qualification non encore prises en compte?

=> **RH** : Un pôle RH sera-t-il créé à l'ESI de Toulouse (+/- 75 agents) ?

=> Management et localisation géographique des agents de la **CID**

=> **Budget** pendant la période transitoire (frais de déplacement, matériel, fournitures,...)

=> **Mutations** (CAP) : Règles de mutation ? les demandes seront-elles priorisées par ancienneté de la demande ou par ancienneté dans le grade du demandeur? Va-t-on postuler sur un département ou sur un poste ou sur un type d'emploi (pupitreur, AT1, AT2...) ? Les nouvelles règles de mutation seront en vigueur à partir de quelle date ? les demandes non satisfaites à cette date seront traitées comment ?

=> **Avancement** : Comment seront traités les collègues déjà inscrits sur les listes départementales ? Quelles seront les règles d'affectation des promus B en A et A en IDIV ?

Missions :

=> **Orientation** du l'ESI Toulouse : Assistance, développement, production, mission support

=> **Devenir des missions** existantes

=> **Problématique de l'exploitation** de la machine : Anciennement gérée par le service exploitation, prochainement démantelé, et tâches réparties sur l'équipe de production, sans chef d'exploitation

=> **Assistance** : Quid de la création d'un AT1 et AT2 sur l'ESI de Toulouse, d'un PUV?

=> **Développement**

* micro : perte de 7 applications, pas de perspective d'arrivée de nouvelles applications, refus de re-écriture des applications obsolètes en nouvelles technologie (Java). Nécessité de positionner le DIT de Toulouse comme un centre de développement proposant une équipe formée sur les nouvelles technologies.

* Gros système : développement WEB des applications redevance : aujourd'hui blocage malgré une demande motivée de la MOA. Dans le cadre des circuits mis en place suite à la fusion le projet a pris un an de retard (BC fin décembre 2009 EF mai 2010) demande d'un CAI en avril 2011 avec étude d'urbanisation pas de conclusion. L'équipe est dans le flou à cause d'une lenteur de prise de décision. Elle doit garder et développer les compétences, garder la motivation de travail Comment ?

Conditions de travail :

- ergonomie

- installation sur le site de place Occitane (Travaux en cours)

- Travaux d'aménagement m2

- Le développement du centre de Meyzieu aura t-il un impact sur le service finition du CSI de Poitiers?

En ce moment, le centre de Meyzieu ne fait pas les mêmes choses et ne le peut pas. Ce serait une erreur fondamentale de mettre toute l'éditique sur Meyzieu. A l'avenir, il voudrait utiliser un papier standard... production plus simple sur matériel partagé.

Suite à cette réponse, le personnel ne peut être que plus inquiet. Le travail viendra t-il ou partira t-il ailleurs?

Assistance :

- Mise en place du PUV au CSI :

Faire une approche par palier. Le 1er septembre n'est pas le grand soir. Ne pas bouleverser du jour au lendemain une assistance qui satisfait les usagers.

Mise en place de la nouvelle organisation de l'assistance de proximité : SIL

- Quelle organisation va être mise en place?

Le DISI a pris connaissance de ce problème la semaine dernière. A étudier. Il faut essayer de mutualiser les connaissances, aidées de stage ou de formation. Le SIL sera constitué au 1er septembre avec une situation transitoire. Il y a un problème avec le SIL de Poitiers car on n'aura pas de compétence sur l'environnement de la CP. Voir les solutions possible à mettre en place avec le CTR de Limoges et/ou de Bordeaux.

Autres missions techniques :

- Quelle vue à moyen et long terme sur les missions actuelles?

- Comment seront gérées les différentes missions techniques au sein de la DISI et comment seront attribuées les éventuelles nouvelles missions entre les ESI?

On ne touche pas aux missions car c'est risqué de déplacer des missions informatiques. A l'avenir, c'est la DISI qui décidera de donner une mission là où les agents pourront et sauront la faire. Il faut avoir la volonté et les moyens.

GESTION DU PERSONNEL :

- Quel sera à terme, le grade du responsable de l'ESI de Poitiers?

Un grade AFIP à Poitiers. Au DIT de Bordeaux, attente d'un agent avec le profil correspondant. Attention à ne pas trop déshabiller les centres sous peine de chercher des chefs.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Uniformisation des règles de vie au niveau de la DISI.

L'uniformisation se fera au niveau national et voir au cas par cas dans les centres.

Nous avons signalé qu'une pétition FO/CGT largement signée par les agents et rappelant la perte de certains avantages depuis le 1er janvier suite aux nouvelles règles de vie quotidienne annoncées. Le DISI en a pris note.

DIALOGUE SOCIAL :

- Quelles facilités seront accordées aux représentants du personnel lors des réunions paritaires (CT, CHS, CAP...) ?
On nous donnera le temps nécessaire avec les moyens adaptés (visio, audio...).

- Concernant les CHS, pouvons nous terminer l'année avec le fonctionnement actuel ou bien y aura t-il un CHS DISI dès septembre?

On clôture avant les élections, fin octobre, avec des réunions informelles pour faire la balance.

Au final, beaucoup de choses en suspens. Pour l'instant, c'est plus un état des lieux que des solutions apportées.

Un directeur à l'écoute ...mais qui n'apporte aucune réponse! Il veut rassurer ... mais les silences sont inquiétants. La mise en place des DISI au 1.09.2011 se fait de manière chaotique et sur les sujets sensibles dans la précipitation.

Des réunions sont prévues en juin avec les organisations syndicales. La CGT portera les revendications des personnels et ne manquera pas de rendre compte de ses interventions.



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques.

Nom, Prénom :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :

Date :

Signature :